



Paris, le 21 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération du Commerce et de la Distribution signe la charte ARCOM et réaffirme sa volonté de promouvoir une alimentation favorable à la santé

La Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) annonce sa signature de la charte 2025–2029 de l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique), visant à promouvoir une alimentation et des comportements encore plus favorables à la santé dans les programmes audiovisuels, les contenus numériques et les communications commerciales.

Par cette signature, les enseignes adhérentes à la FCD réaffirment leur engagement pour une consommation plus saine et plus éclairée. Aux côtés de nombreux acteurs de l'audiovisuel, du numérique et de la santé publique, la FCD s'engage à encourager et accompagner la présence de repères nutritionnels, notamment le Nutri-Score, dans les communications commerciales visuelles (TV, numérique).

Les enseignes s'engagent par ailleurs à suivre les recommandations de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) sur les comportements alimentaires et la publicité destinée aux enfants et à ne pas promouvoir de comportements alimentaires excessifs ou inappropriés, ni à contredire les bonnes pratiques d'alimentation.

Par la signature de cette charte, la FCD confirme son engagement en faveur d'une transparence sur la composition des produits alimentaires, leur origine ou encore leurs caractéristiques environnementales et travaille au quotidien pour maintenir une offre alimentaire variée, incluant une part non négligeable de produits bruts, et accessible au plus grand nombre.

Layla Rahhou, Déléguée générale : « *Le commerce n'est pas seulement un acteur économique. Il est un acteur de société. Quand il s'agit de santé publique, il est au rendez-vous. Notre rôle est de relayer toutes les bonnes pratiques pour promouvoir une alimentation plus saine et plus équilibrée, mission que la FCD porte depuis de longues années.* »

À propos de la FCD : *La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2 300 hypermarchés, 5 875 supermarchés, 3 435 supermarchés à dominante marques propres (ex maxidiscomptes), près de 6 200 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 225 milliards d'euros HT. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial. Plus d'information sur : www.fcd.fr*

Contacts presse :

Thomas Dutriez, tdutriez@image7.fr - 07 81 37 31 28

Charlotte Mouraret, cmouraret@image7.fr - 06 89 87 62 17